

COMITE DE JUMELAGE

Comme déjà annoncé, le Comité de Jumelage organise pendant les vacances de Pâques, du 4 au 9 avril 98, un voyage à TELFIS en Autriche, avec sur le retour un week-end dans les familles d'accueil à Schwalbach, notre ville jumelle. Toutes les personnes intéressées par ce voyage sont invitées à une première rencontre

*le JEUDI 22 JANVIER 1998 à 20 h 30,
Salle sous la Mairie,*

où les premiers renseignements sur le montant, l'itinéraire et le programme seront donnés.

VERN 1789

Le n° 15 *D'HISTOIRES DE VERN* vient de paraître.

Au sommaire : Le cidre millénaire, Jour de fête, Histoire de la locomotion, Ma vie patriotique, Chronique du XIXème siècle.

Il est en vente dans les lieux habituels : Lire et Ecrire, Tabac Jouannin, au Centre des Marais où vous pouvez vous procurer également les numéros précédents.

Son prix est maintenant de 7 F, l'augmentation des frais d'édition nous ayant amenés à réajuster le prix de vente.

U.N.C. et A.F.N. - CONCOURS DE BELOTE

La section des Anciens Combattants de Vern organise son Concours de belote annuel, le

*DIMANCHE 1er FEVRIER 1998,
à la Salle des Fêtes de la Chalotais.*

Début des opérations vers 14 h, concours sans annonces. Près de 3 000 F de prix seront répartis aux gagnants dont 400 F plus coupes au 1er, 350 F au 2e et 300 F au 3e... Coupes spéciales à la 1ère équipe féminine et enfants, et nombreux lots en nature.

Les inscriptions seront prises à partir de 13 h 30. Prix de l'engagement : 30 F par joueur. Bar - Crêpes.

Amateurs de belote, venez passer un après-midi de détente et de bonne humeur avec les Anciens Combattants.

CENTRE DE LOISIRS : VACANCES FEVRIER

Les parents qui souhaitent voir leurs enfants fréquenter le Centre de Loisirs durant les vacances de Février (du 9 au 18/02/98) sont invités à les inscrire avant le mercredi 4 février, soit au Centre de Loisirs, soit au Centre des Marais. Le traditionnel Carnaval aura lieu le mercredi 18 février 1998 sur le thème du Carnaval de Venise.

HALTE GARDERIE « BERLINGOT »

Nous vous informons que la Halte-Garderie « BERLINGOT » fermera ses portes le 6 février au soir et les rouvrira le 19 février au matin.

MAIRIE - RECENSEMENT

Les jeunes gens nés en octobre, novembre ou décembre 1980 doivent se faire recenser en Mairie avant le 31 janvier 1998, munis du livret de famille.

TOUT RENNES NAGE

« Venez rejoindre le PIRATE de FORT-BOYARD pour partager, de minuit à six heures du matin, une soirée mémorable de natation du vendredi 27 février au samedi matin 28 février. Il n'y a rien à gagner, simplement nager le plus longtemps possible, avec lui, avoir un esprit d'équipe.

Sportives, sportifs de Vern, naturellement, un maillot de bain, des lunettes, des barres de céréales et des... muscles, et le défi, notre défi vernois sera gagné. Amenez votre sourire et votre détermination. »
Contacter ce « Pirate » au 02 99 62 17 01.

LA MOISSON DU COEUR

Merci de donner à « LA MOISSON DU COEUR » tous vêtements en bon état, draps, nappes, rideaux, chaussures...

Ces textiles seront triés, réutilisés ou recyclés par des entreprises de récupération. Le bénéfice de la vente de « LA MOISSON DU COEUR » est utilisé par l'Association des Paralysés de France pour son action auprès des enfants et des adultes handicapés.

La collecte aura lieu le SAMEDI 24 JANVIER 1998. Pour le bourg, le ramassage s'effectuera à partir de 9 h. Vous êtes invités à déposer les sacs devant les maisons. Les sacs pourront aussi être déposés devant la Mairie ou le SUPER U, de 9 h à 11 h. Merci à toutes les personnes qui participent à cette action.

SOIREE TROPICALE - LES FLAMBOYANTS

L'association « LES FLAMBOYANTS » organise sa soirée annuelle

*le 7 FEVRIER 1998 à 20 h 30,
à la Salle des Fêtes de la Chalotais de VERN.*

Repas : 100 F. Réservation avant le 31/01/98 dans les commerces : Crêa'flor, Vern Couture, Axa Assurances, Tabac Jouannin, l'Hibiscus, Coiffure Mèril.

ART FLORAL

*Le VENDREDI 30 JANVIER 98 à 20 h 30,
Salle sous la Mairie.*

Apporter : 1 coupe à fruits sur pied et 1 coupe à glace sur pied (en verre si possible), 2 bouquets de mini-oeillets, 10 grosses branches de thuyas, branchage tortueux (tortuosas), 2 pains de mousse mouillés.